



Héritage d une amie

Par **Fanouche**, le **10/03/2021** à **09:46**

Bonjour

une dame de 93 ans vient de décédée et elle m a fait légataire des tous ses biens.

son mari lui avait fait une donation communauté universelle intégrale.

L arrière petite fille réclame la part de son grand père. En a t elle le droit ?? Si oui pourquoi ?

Et dans quels cas ne pourra t elle pas y prétendre ?

merci